



VOTATION CITOYENNE

FO avec d'autres organisations syndicales, met en œuvre une votation citoyenne : il s'agit d'une consultation-pétition Loi travail. Vous pouvez y participer à partir de notre site **FO DGFIP44** :

Il est de notre responsabilité de mener ce combat contre la régression sociale.

Croire que les Fonctionnaires, en général, et ceux de la DGFIP en particulier, ne seraient pas concernés serait une erreur.

Les statuts de la Fonction publique sont clairement menacés si ce projet de régression sociale généralisée aboutissait.

La loi travail et le démantèlement programmé de nos services relèvent de la même logique de moins-disant social et de rupture de l'égalité républicaine.



continuer à exercer leurs fonctions sur le lieu de leur domicile.

En revanche, les agents ne doivent pas être incités à se rendre sur le lieu de travail le plus proche de leur domicile, ce dispositif ayant été abandonné lors de la fusion....».

Ces dispositions appellent quelques réflexions de **FO DGFIP** :

- favoriser le covoiturage, pourquoi pas, mais avec quel carburant ?
- utiliser les transports en commun, d'accord, mais lesquels, étant donné le mouvement social en cours ?
- recourir au télétravail, peut être, mais avec quel matériel, quelles applications et quelle confidentialité ?



PÉNURIE DE CARBURANT : LES "SOLUTIONS" DE LA DGFIP

FO DGFIP est intervenu sur la situation des agents des Finances Publiques qui, faute de carburant pour leur véhicule personnel et en l'absence de transports en commun, ne pourraient rejoindre leur lieu de travail.



Suite à cette intervention, la DGFIP a répondu vendredi :

« Suite aux opérations de blocage des raffineries et des dépôts de carburant, un certain nombre de stations-service ne sont plus approvisionnées.

Face à cette situation, certains agents craignent de rencontrer dans les prochains jours des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les mesures suivantes sont préconisées :

- les directions locales sont invitées à recommander à leurs agents de privilégier, lorsque cela est possible, l'usage de moyens de transport alternatifs (organisation de covoiturage, transports en commun,...).

Ces préconisations pourront s'accompagner d'une certaine souplesse de la part des chefs de service sur les horaires d'arrivée et de départ des agents (ex : possibilité d'arriver ou de partir sur plages fixes, absence de pénalisation des arrivées tardives) ;

- si les perturbations sont limitées à une courte période, les agents doivent être incités à couvrir leurs absences éventuelles par des jours de repos (récupérations horaires, congés, ARTT, CET...).

Il ne saurait être envisagé, à ce stade, d'accorder des autorisations d'absence spécifiques ;

- Par ailleurs, les agents qui en ont la possibilité matérielle pourront être autorisés à recourir au télétravail et, par conséquent, à



L'essence même de tout ce dispositif est de ne pas reprendre une facilité en vigueur au sein de la Gestion publique, qui admettait que, en cas d'empêchement majeur (grèves, intempéries, etc...), un agent se mette à la disposition du poste ou service le plus proche de son domicile.

Comme on peut le constater, si les stations-service sont à sec, les neurones des responsables de la Direction Générale carburant à fond sans craindre la pénurie !!!

NOIR C'EST NOIR !

Une partie des agents du SIP de St-Nazaire ont travaillé dans la totale obscurité pendant plus d'une semaine (du mercredi 25 mai à au moins ce lundi).



La cause ? Des panneaux déposés sur les murs par l'entreprise qui assure les travaux de ce site. Dispositif qui, semble-t-il, a surpris tout le monde ... la situation devrait s'améliorer légèrement aujourd'hui. Pour autant, les collègues ont sollicité une audience auprès de la Direction. A suivre.

DIALOGUE SOCIAL PIÉTINÉ

Le Directeur général, Bruno PARENT est à Nantes ce lundi pour le Congrès des notaires. Une visite préparée à l'avance donc. Il se proposait de rencontrer des représentants des personnels, entre 15 h 50 et 16 h 35. Soit 45 mn d'échanges !

Prévenus par la DRFiP44 à 14H57 vendredi, les syndicats avaient jusqu'à 16H30 pour rendre réponse. Un peu cavalier comme invitation pensez-vous ? Nous aussi !

Du coup, nous avons refusé ces miettes de dialogue social ! Vous valez mieux que ça et nous également ! **FO pas pousser !!!!**